

REM3V 2025 – Règlement

1. Organisation

1.1. Déroulement

Le Tournoi des Trois Vallées 2025 (REM3V 2025) se déroule en sept rondes réparties sur cinq jours, du vendredi 7 au mardi 11 novembre. Les rondes auront lieu dans la grande salle du CAF à Tihange, situé rue de la Neuville n°1 à 4500 Tihange (Huy).

Il est ouvert à tout joueur affilié à un club Belge ou disposant d'un matricule FIDE actif pour la saison 2025-2026.

Tout ce qui n'est pas précisé dans le présent règlement suit les règles officielles d'arbitrage édictées par la FIDE.

1.2. Homologation des résultats

Le Tournoi des Trois Vallées est homologué pour l'Elo belge et pour l'Elo FIDE. Les parties compteront pour l'ELO belge du 1er janvier 2026 et pour l'Elo FIDE du 1er décembre 2025.

2. Inscriptions

Le coût d'inscription s'élève à 35€ avant le 31/10 et 40€ ensuite. L'inscription est gratuite pour les joueurs titrés.

Les préinscriptions peuvent se faire via la page du tournoi sur le site du Royal Echiquier Mosan (<https://echiquiermosan.be/tournois/tournoi-des-trois-vallees-2025/>), par mail via l'adresse echiquiermosanasbl@gmail.com ou par téléphone auprès de Mr Claude Bikady, président, au 0499/05.59.41.

La liste des préinscrits est consultable sur ladite page du tournoi ainsi que sur le site SWAR de la FRBE (<https://frbe-kbsb.be/sites/manager/Swar/SwarResults/618/251107-0005e478-%7Bd320e64b-4701-4d18-8817-57ac80f4a6d7%7D.html>)

Le paiement des frais d'inscription peut s'effectuer par virement sur le compte bancaire du Royal Echiquier Mosan : BE49 0012 9674 1971 ou en espèce avant la première ronde du tournoi auprès de la table d'arbitrage.

3. Règles de jeu

Les règles d'arbitrage FIDE sont d'application. Tout ce qui y dérogerait est précisé dans le présent règlement.

3.1. Cadence

La cadence est de 90 minutes + 30 secondes/coup à partir du premier coup avec rajout de 30 minutes à partir du 40ème coup (cadence interclub). La notation de la partie est donc obligatoire du

premier au dernier coup (pas de zeitnot).

3.2. Horaire

Fin des inscriptions le vendredi 7/11 à 19h.

appariement de la première ronde le vendredi 7/11 à 19h.

Ronde 1 : Vendredi 7/11 à 19h30

Ronde 2 : Samedi 8/11 à 10h

Ronde 3 : Samedi 8/11 à 16h

Ronde 4 : Dimanche 9/11 à 10h

Ronde 5 : Dimanche 9/11 à 16h

Ronde 6 : Lundi 10/11 à 19h30

Ronde 7 : Mardi 11/11 à 10h

La remise des prix aura lieu au plus tard une heure après la fin de la dernière ronde le mardi 11/11.

3.3. Appariements - Généralités

Les appariements se font selon le système Suisse et à l'aide de la dernière version du logiciel SWAR en date du 7 novembre 2025. Ils sont établis par l'arbitrage au plus tard 30 minutes après la fin de la ronde précédente et ne sont pas modifiés après publication (sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de l'arbitrage).

La cote Elo prise en considération est l'Elo FIDE en parties lentes du 1er novembre 2025.

Au delà de 80 participants, l'organisateur et l'arbitrage se réservent le droit d'appliquer un système accéléré avec points fictifs pour les deux premières rondes.

Les appariements seront affichés à proximité de la salle de jeu ainsi que sur la page SWAR du tournoi et sur la page dédiée du site internet du Royal Echiquier Mosan.

3.4. Appariements de la première ronde

Pour la première ronde du Tournoi, seront appariés :

- Les joueurs présents en ordre d'inscription ayant confirmé leur présence avant 19h le vendredi 7 septembre auprès de l'arbitrage.
- Les joueurs en ordre d'inscription absent à 19h le vendredi 7 septembre mais ayant prévenu la table d'arbitrage d'un retard.

3.5. Absence et bye

Les joueurs peuvent, à l'exception des rondes 6 et 7, et cela une seule fois sur l'ensemble du tournoi, décider de ne pas participer à une ronde et se voir néanmoins accorder un demi-point de bye. Au-delà d'une absence ou pour les rondes 6 et 7, les joueurs absents ne recevront aucun point pour le classement général.

Les absences et demandes de bye doivent être signalées :

- Pour la ronde 1: Au plus tôt à l'inscription et au plus tard à 19h le vendredi 7 septembre par mail à l'adresse echiquiermosanasbl@gmail.com ou via la feuille prévue à cet effet auprès de la table d'arbitrage.
- Pour les rondes suivantes : Au plus tôt à l'inscription et au plus tard avant la fin de la

dernière partie de la ronde précédente par mail à l'adresse echiquiermosanasbl@gmail.com ou via la feuille prévue à cet effet auprès de la table d'arbitrage.

3.6. Départage

Le système de départage pour le classement général en cas d'égalité de points est, dans l'ordre, le suivant : résultat individuel, Bucholz Cut 1, nombre de victoires, Sonneborn-berger, cumulatif.

3.7. Horloges

Les horloges seront positionnées et réglées à la cadence adéquate avant le début des rondes et ne peuvent être déplacées une fois la ronde entamée. Le joueurs ayant les noirs a, seul, le droit de changer l'horloge de côté de l'échiquier avant le début de la ronde.

3.8. Résultats

Le résultat de la partie sera noté sur la feuille de résultat. Celle-ci doit être signée par les deux joueurs. La feuille de résultat devra ensuite être remise à la table d'arbitrage par le gagnant ou, en cas d'égalité, par le joueur ayant les blancs.

Toute erreur d'encodage des résultats doit être signalée avant le début de la ronde suivante. Si l'erreur est constatée et signalée après l'appariement de la ronde suivante, la correction sera prise en compte mais l'appariement ne sera pas modifié.

3.9. Forfait

Tout joueur n'ayant pas joué son premier coup au bout d'une heure après le coup d'envoi des parties (l'enclenchement de la pendule faisant foi) est déclaré forfait pour la partie. En cas de second forfait, le joueur se voit disqualifié pour l'ensemble du tournoi.

4. Arbitrage

Le Tournoi des Trois Vallées est arbitré par l'arbitre FEFB et homologué pour les tournois FIDE, Timothé Scaillet.

Un comité d'appel de trois personnes sera constitué avant le début de la première ronde, en priorité par des joueurs disposant d'une licence d'arbitre.

Toute décision de l'arbitre est exécutoire.

Les contestations éventuelles doivent être rédigées par écrit et remise à l'arbitre au plus tard 15 minutes après la fin de la ronde. Le comité sera alors appelé à statuer sur la décision finale. Tant que le comité n'a pas statué, la décision initiale de l'arbitre reste d'application.

5. Zone de jeu

5.1. Généralités

La zone de jeu comprend la salle du tournoi (la grande salle du CAF), le bar, les toilettes et leurs accès, les salles d'analyse ainsi que la zone fumeur à l'extérieur de la salle du tournoi.

Dans la totalité de la zone de jeu, il est interdit aux joueurs comme aux spectateurs de parler et d'analyser une partie encore en cours.

Un joueur qui a terminé sa partie est considéré comme spectateur.

Le silence est de rigueur dans la salle de jeu. Toute communication non-nécessaire y est proscrite.

5.2. GSM et montres

Les joueurs peuvent apporter leur GSM dans la salle de jeu mais ils devront éteindre celui-ci avant le début des parties. Le GSM, éteint, doit être posé sur la table à côté de l'échiquier ou rangé dans un sac. A aucun moment un joueur ne peut avoir son GSM sur soi, même éteint, tant que sa partie n'est pas terminée.

Toute sonnerie de téléphone sera sanctionnée par la perte immédiate de la partie.

Tant qu'au moins une partie reste en cours, aucun téléphone allumé n'est accepté dans la salle de jeu (pour les joueurs comme pour les spectateurs).

Les montres électroniques suivent les mêmes règles que les GSM. Aucune montre, même non-connectée, ne peut être portée par un joueur tant qu'il est en partie.

5.3. Fair-play

Tout participant, joueur comme spectateur, s'engage à respecter les règles que l'on espère évidente du fair-play.

Il est ainsi, à titre d'exemple et de manière non-exhaustive, interdit de distraire son adversaire ou quelqu'autre joueur que ce soit, d'adouber sur le temps de réflexion de son adversaire, de proposer la nulle sur le temps de réflexion de son adversaire, de bouger une de ses pièces avant que l'adversaire n'ait fini d'appuyer sur la pendule, de manger à la table de jeu, etc.

Tout manquement à ces règles de fair-play, de respect et de savoir-vivre pourra faire l'objet de sanctions de la part de l'arbitrage.

6. Prix

L'organisateur, le Royal Echiquier Mosan, garantit un total minimum de 2.400€ de prix avec, pour le classement général, la répartition suivante :

- 1ère place : 800 €
- 2ème place : 500 €
- 3ème place : 350 €
- 4ème place : 250 €
- 5ème place : 150 €

Des prix de catégories seront en outre décernés. La répartition des catégories se fera selon le nombre de participants et des forces. Celle-ci sera communiquée et affichée avant le début de la troisième ronde, le samedi 8 novembre.

Les classements, général et par catégories, sont établis en fonction du système de départage tel que défini au point 3.6.

Les prix ne sont pas cumulatifs. Un joueur pouvant prétendre à plusieurs prix se verra attribuer le

prix le plus élevé tandis que le ou les autres prix seront attribués au joueur suivant d'après l'ordre du classement indiqué.

Sauf circonstance exceptionnelle et en ayant prévenu l'arbitrage, les joueurs absents lors de la remise des prix ne pourront recevoir de prix. La remise des prix aura lieu au plus tard une heure après la fin de la dernière ronde le mardi 11 novembre.

Les organisateurs

Claude Bikady – Ronan Dumont
(président) (directeur du tournoi)

L'arbitre principal

Timothé Scaillet